

ANNEXE AUX COMPTES

Conformément à l'article 959c CO

2023

2022

1. Principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi

Les comptes annuels sont établis conformément au nouveau droit comptable en Suisse (CO). Ils sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

2. Raison de commerce, forme juridique et siège de l'entreprise

Ligue pulmonaire jurassienne, association avec siège à Glovelier, site de la directions, selon statuts du 25 juin 2020

3. Déclaration de la moyenne annuelle des emplois à plein temps

La société atteste que le nombre des emplois à plein temps n'est pas supérieur 50 personnes

4. Dettes envers les institutions de prévoyance

aucune

aucune

5. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Constitutions de gages

- Cédule hypothécaire liée à l'immeuble

2'500'000

2'500'000

6. Actifs engagés en garante des dettes et actifs grévés d'une réserve de propriété

Actifs en garantie : immeuble valeur comptable

2'844'800

2'844'800

Glovelier, le

23 avril 2024

Le comité

